

---

## **Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques 2026-2033 pour la République de l'Inde**

---

Cote du document: EB 2025/OR/25/Add.1

Date: 20 novembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

### **POUR: EXAMEN**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à examiner les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA concernant le programme d'options stratégiques 2026-2033 pour la République de l'Inde.

---

---

### **Questions techniques:**

**Indran A. Naidoo**

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
courriel: i.naidoo@ifad.org

**Kouessi Maximin Kodjo**

Responsable supérieur de l'évaluation

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
courriel: k.kodjo@ifad.org

---

# **Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques 2026-2033 pour la République de l'Inde**

## **I. Observations d'ordre général**

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé sa troisième évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Inde en 2023. Il a présenté son rapport, le 31 octobre 2024, à la cent vingt-septième session du Comité de l'évaluation, qui en a examiné les conclusions et recommandations avec la direction. L'ESPP, qui couvre la période 2016-2022, a porté sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2018-2024, et notamment sur 13 projets, d'un montant total de 2,46 milliards d'USD, financés par le FIDA à hauteur de 737 millions d'USD. Elle a aussi porté sur les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats et contribution à l'élaboration des politiques) et sur les activités financées par des dons.
2. Il ressort de l'évaluation que la mobilisation communautaire a été un atout, et qu'elle a contribué à l'émancipation sociale et à rendre les systèmes de production et les moyens d'existence rémunérateurs et résilients. Le modèle du groupe d'entraide a été à la base de huit projets et a été transposé à l'échelle du pays. Des impacts sur la pauvreté rurale sont perceptibles, mais à cause de lacunes dans le suivi-évaluation, ils sont difficiles à vérifier. La plupart des problèmes d'efficience recensés lors de la précédente évaluation du programme de pays (2016) n'étaient pas encore réglés au moment où l'ESPP a été réalisée en 2023. Il s'agit notamment de dépassements de délais, de retards et de la rotation du personnel. Deux projets dont la conception avait été achevée n'ont pas pu être réalisés, car le Gouvernement n'a pas donné suite, tandis que, dans deux autres projets (puis dans un troisième après l'ESPP), des annulations de prêts partielles importantes ont été constatées. Des faiblesses dans l'établissement de partenariats avec le secteur privé ont limité la création de liens entre les petits exploitants et les marchés. En dépit de la réalisation d'interventions énergiques sur le plan de la gestion des ressources naturelles, une approche plus intégrée est nécessaire, et il convient d'accorder une plus grande attention à l'agriculture climato-compatible et aux mesures de protection de l'environnement.
3. Selon l'ESPP, la participation des femmes et leur capacité à se faire entendre ont progressé, de même que leur accès à de meilleures perspectives et à des ressources, et des avancées importantes sur le plan des approches propres à transformer la dynamique femmes-hommes ont été réalisées dans deux projets. Toutefois, ces activités n'ont pas été mises en œuvre dans l'ensemble des projets du portefeuille, et il importe de poursuivre les efforts pour remédier aux inégalités structurelles. La convergence avec les programmes des pouvoirs publics et la collaboration avec les institutions de la gouvernance locale ont permis aux institutions d'avoir un impact important, notamment dans les domaines constituant les points forts du portefeuille, tels que la collaboration avec les groupes d'entraide, les femmes et les groupes tribaux.
4. Six grandes recommandations sont formulées dans l'ESPP pour guider le nouveau COSOP: i) clairement établir la valeur ajoutée du FIDA, qui doit être appuyée par des stratégies multidimensionnelles fondées sur les profils des groupes cibles, les capacités des partenaires et les types de défis à relever sur le plan du développement. ii) mettre l'accent sur la promotion d'un suivi efficace, contribuant à la gestion des savoirs et à l'innovation pour reproduire à plus grande échelle tous les aspects de la stratégie et du programme de pays; iii) garantir une attention, des capacités et des investissements suffisants pour le renforcement du capital

social afin de renforcer les organisations locales; iv) renforcer l'orientation vers les activités commerciales et le marché des interventions conçues pour renforcer l'accès des petits producteurs aux marchés; v) renforcer, de manière plus intégrée, la prise en compte de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et de la résilience face aux changements climatiques et l'attention portée à ces questions; vi) faire en sorte que l'efficience fasse l'objet d'un niveau de priorité supérieur et de mesures spécifiques en la matière. Toutes les recommandations issues de l'ESPP ont été acceptées dans l'accord conclusif.

5. Le nouveau COSOP pour l'Inde (2026-2033) vise à s'aligner étroitement sur les plans du Gouvernement pour la prospérité rurale globale, l'inclusivité, la résilience et l'innovation, dans le cadre de son objectif global de transformer l'Inde en un pays développé d'ici à 2047 (Viksit Bharat@2047). Le COSOP vise deux objectifs stratégiques: i) le renforcement de la résilience sociale, économique et climatique des communautés rurales, conformément à l'engagement de l'Inde en faveur de villages sans pauvreté; ii) l'amélioration des résultats, de la visibilité et de l'extensibilité des interventions par le renforcement des systèmes de connaissances.
6. Le nouveau COSOP tient compte dans son bilan des expériences des recommandations de l'ESPP, lesquelles ont bien été prises en compte dans la formulation des objectifs stratégiques.

## **II. Observations particulières**

7. **Ciblage.** La stratégie de ciblage comprend: i) un ciblage géographique des États les plus pauvres et vulnérables face aux changements climatiques et des États himalayens; ii) un ciblage de la pauvreté, donnant la priorité aux petits exploitants agricoles, aux personnes sans terre, aux ménages dirigés par une femme, aux jeunes et aux personnes handicapées; iii) un ciblage social, axé sur les castes et les tribus répertoriées. Cela est conforme aux recommandations de l'ESPP ainsi qu'à l'accent mis par le Gouvernement sur l'inclusion. Il sera important que les projets ne soient pas trop dispersés sur le plan géographique et qu'un fil conducteur commun puisse être identifié, permettant une meilleure gestion par le bureau de pays du FIDA.
8. **Un suivi et une gestion des savoirs efficaces.** Le COSOP met fortement l'accent sur le renforcement des pratiques de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (y compris l'utilisation du système d'information géographique lorsque cela est possible), conformément à la recommandation de l'ESPP. Cela garantirait la collecte d'informations adéquates sur les résultats et impacts des projets, et permettrait des interventions plus précoce lorsque des faiblesses sont détectées. Une meilleure gestion des savoirs contribuera à la coopération Sud-Sud et triangulaire et permettra au Gouvernement de partager son expertise à l'international. Toute la difficulté est de mettre en place des systèmes nationaux et locaux qui ne dépendent pas des capacités, déjà sous pression, du bureau de pays du FIDA.
9. **Genre et inclusion.** Les jeunes et les personnes handicapées semblent bénéficier d'une plus grande attention dans ce COSOP, en particulier grâce à l'appui aux entreprises et aux emplois non agricoles. Il existe des objectifs d'inclusion clairs dans certains indicateurs relatifs aux produits. Il est par exemple prévu que les services fournis dans le cadre des projets concernent à 60% les femmes, à 20% les jeunes, à 15% les peuples autochtones et à 3% les personnes en situation de handicap. L'application aux projets de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture est une mesure positive, bien qu'elle n'ait pas été décrite en détail dans le COSOP et seulement mentionnée une fois dans le cadre de résultats. Il sera important de partager les actions porteuses de transformations en matière de genre de certains projets (comme Nav Tejaswini) avec d'autres projets. Le renforcement du capital social d'organisations de producteurs locales et inclusives

est important pour garantir le développement d'une vision partagée par les membres et éviter l'accaparement par les élites. Concernant les groupes d'entraide, les résultats obtenus dans le cadre des projets les plus anciens ont été meilleurs que ceux des projets plus récents, car il était plus difficile de soutenir les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation, en particulier dans les groupes tribaux vulnérables. En outre, les projets devraient prêter davantage attention aux effets directs du renforcement des capacités des organisations locales, et cesser de se concentrer uniquement sur les produits.

10. **Accès aux marchés.** L'accent mis sur les filières, en particulier grâce à la collaboration avec les coopératives, s'inscrit dans la continuité des approches précédemment suivies. Toutefois, il convient de reconnaître que l'isolement géographique et les capacités limitées des communautés qui vivent de l'agriculture de subsistance limitent les possibilités de développement d'une production à visée commerciale. La mise en relation des groupes au sein de ces projets continuera de nécessiter des efforts importants. À cet égard, le COSOP promeut des modèles de partenariat innovants, tels que le modèle de partenariat coopérative-public-privé. Il faudra donc un travail considérable, compte tenu de l'attention portée jusqu'à présent par les gouvernements des États à la fourniture de services aux petits exploitants par les organismes gouvernementaux.
11. **Gestion des ressources naturelles et changements climatiques.** L'ESPP a conclu que les interventions axées sur la gestion des ressources naturelles et les changements climatiques n'étaient pas suffisamment intégrées, et qu'elles pouvaient même potentiellement causer des dommages à l'environnement. Les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA n'ont pas été mises en œuvre de manière cohérente. Des plans de gestion des ressources naturelles ont été élaborés, mais n'ont pas toujours été utilisés par les communautés. La plupart des projets incluent des activités de gestion des sols et de l'eau; cependant, l'ESPP a noté que l'utilisation efficiente de l'eau n'avait pas toujours reçu beaucoup d'attention. Il est donc important et approprié que le COSOP mette l'accent sur l'amélioration de l'efficience de l'utilisation de l'eau et de la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que sur l'utilisation de nouvelles technologies numériques et de systèmes d'alerte précoce améliorés pour lutter contre les changements climatiques et les catastrophes qui en découlent. En outre, le bureau de pays du FIDA s'engage à respecter les normes PESEC.
12. **Efficiency.** La gestion financière a été identifiée dans plusieurs évaluations de pays, y compris dans la dernière ESPP, comme présentant un risque substantiel. Le COSOP présente des mesures permettant d'y remédier. De nombreux projets sont dans leur deuxième phase, ce qui offre plus de possibilités de renforcement des progrès réalisés dans la première phase, et d'amélioration de leur efficience opérationnelle. La planification de nouveaux projets (deuxième phase d'un projet de cofinancement mené avec la Banque asiatique de développement), ainsi que le passage à une deuxième phase du Projet d'encouragement aux systèmes d'exploitation agricole résilients aux changements climatiques dans les hautes terres du Nord-Est, limiteront la pression exercée sur le bureau de pays du FIDA.
13. Le COSOP précise que diverses options de financement seront étudiées – y compris la possibilité d'opérations non souveraines – et que des financements seront recherchés auprès du Fonds pour l'adaptation, du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial et d'autres sources de financement. L'étude de ces possibilités est importante pour permettre au FIDA de démontrer sa valeur ajoutée en matière de renforcement des capacités, de gestion des savoirs et d'établissement de partenariats, étant donné que la situation économique de l'Inde s'améliore et que le pays pourrait accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici une dizaine d'années.

### **III. Observations finales**

14. IOE se félicite que le COSOP soit bien en phase avec les recommandations de l'ESPP et les objectifs de développement nationaux. IOE reste disponible pour répondre à toute demande de précisions ou d'assistance.